

MONOGRAPHIE
AMIGNY - ROUY

13T6

24
V
Histoire locale.



Notice Historique
sur
Amigny-Rouy

Canton de Chauny

Arrondissement de Laon

Département de l'Aisne

par M. F. Cagniard

Instituteur dans l'adite Commune

1887



Historique local

Historique local

1886

Historique local

Historique local

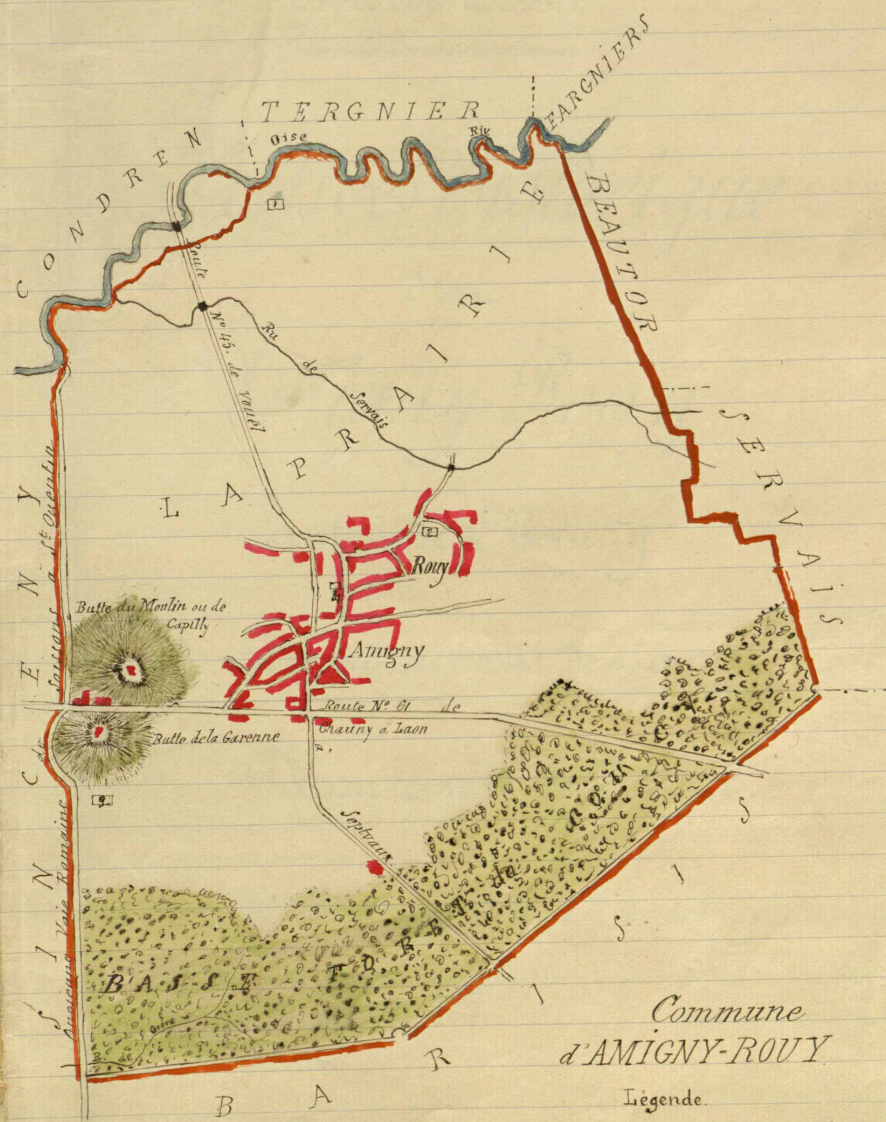
Historique local

Historique local

Historique local

Historique local

1881



Commune
d'AMIGNY-ROUY

Légende.

- 1° Emplacement d'un ancien fort
- 2° Vestiges de l'ancienne Villa Carlovingienne
- 3° Emplacement de la Villa Romaine
- 4° Chateau des anciens Seigneurs de Rouy

Histoire locale.

Notice Historique
sur
Amigny-Rouy

Canton de Chauny

Arrondissement de Laon

Département de l'Aisne.

par M. F. Cagniard Instituteur

1887.

Notice historique sur Amigny-Rouy.

Chapitre 1^{er}

Situation astronomique de la Commune. Son territoire.
Les principaux lieux-dits. Hydrographie. Bois et Forêts. Prairies

La Commune d'Amigny-Rouy, distante de 9 kilomètres de Chauny son chef-lieu, de Canton, de 25 kilom. de Laon son chef-lieu d'arrondissement, est située par 40° de longitude Est et $49^{\circ} 27'$ de latitude nord.

Son territoire borné au nord par l'oise qui le sépare des communes de Cerniers et Beaulieu, à l'Est par la Commune de Servais, au midi par celle de Parisis, à l'Ouest par celle de Sinceny et au nord-ouest par celle de Condren, a une étendue superficielle totale de 1308 hectares répartis ainsi qu'il suit :

1 ^o Terres labourables	558	hectares
2 ^o Prairies	342	"
3 ^o Terres plantées	24	"
4 ^o Bois et forêts	326	"
5 ^o Le resté, soit	58	"

est occupé par les routes, les chemins, les cimetières,

les rivières et les ruisseaux.

Bien que ne formant qu'une même agglomération, la Commune est très étendue. Elle se divise en deux parties principales entièrement reliées ensemble; Amigny au sud et Rouy au nord. Quelques écarts en dépendent, ce sont: La Garenne comprenant trois habitations sous l'un, qui occupe le sommet d'un pittoresque mamelon a été bâtie pour servir de rendez-vous de chasse. Le Moulin maison isolée située sur un autre monticule voisin mais plus élevé (144 mètres au dessus du niveau de la mer), et dominant au loin la belle et riche vallée de l'Oise. La Haie forestière bâtie sur le chemin d'Amigny à Paris à la lisière de la forêt basse de Concy: C'est la résidence d'un garde forestier de l'Etat.

Deux dits de la Commune. Explications
Section A De la Prairie

1.° La Montée. A 400 mètres environ au dessus du moulin de Condren et à 20 de la rivière d'Oise, on voit un quadrilatère en relief, de 40 mètres sur toutes ses faces, entouré de canaux presque comblés et qui mesurent encore au moins 8 mètres de largeur. Ces emplacements se nomme La Montée; il a donné son nom aux terrains circonvoisins.

Ces vestiges sont ceux d'un fort élevé par les Francs au 9.° siècle, près du pont Romain de l'Oise, pour entraver la marche des barques normandes. On trouve encore sur cet emplacement des briques et des pierres calcaires

à peine recouvertes de gazon. Montée ou Motte éminence.

2.° La Prairie. Prairie communale, à laquelle ont seuls droit les bestiaux de la section de Rouy. Cette prairie de la contenance de 31 hectares est entièrement abandonnée à la vaine frature. Il paraîtrait que cette propriété appartenait avant 1793 à M. de Chézelles de Prières Tailloiel qui l'avait eue du roi Louis XIV, en échange d'un terrain qu'il possédait à Versailles et qui fut englobé dans la construction du chateau royal et de son parc.

3.° Le Nid de la Bête. Autrefois lieu inculte et couvert de broussailles où le gibier et les bêtes fauves trouvaient un refuge assuré.

4.° Le Gravier. Endroit de la rivière d'Oise où le gravier est très abondant.

5.° La Sommelette. Les petites buttes dont ce pui est parsemé, lui ont valu probablement cette dénomination.

6.° L'Eau Caillie. Eau dormante, eau stagnante alimentée par les débordements de l'Oise. C'est une grande fosse toujours remplie d'eau.

7.° La Motte. Presqu'île formée par les sinuosités de l'Oise.

8.° Les Muterlets. Cours fort fréquenté des taupes qui y élèvent de nombreuses taupinières appelées muterlets.

9.° Les Prés des Parts. Cernains défrichés et convertis en prés.

10.° Les Prés à Part. Prés qui, contraire-

ment aux autres, ne sont pas soumis à la vaine pâture.

11. Le Pri Bault. Lieu entouré de fossés et de retranchements. Bault signifie aussi bataille. Le pri de la bataille entre les Francs et les Normands en 865? Lorsque ces derniers brûlèrent le foin de l'Orée.

12. Le Natier. Canton bas et marécageux. Terrain plat, où les eaux séjournent longtemps. Il ne produit que du foin de mauvaise qualité.

13. La Cossiette. Nom emprunté à la configuration du terrain borné et contourné par l'Orée qui lui donne la forme d'un chausson. On prétend aussi que cette désignation, veut dire chasse à la baie. Le pri de la chasse rappellerait un combat entre Francs et Normands.

14. La Grande Place. Ce pri a appartenu aux Cisterciens seigneurs d'Amigny; ils l'avaient entouré de fossés profonds et de barrières solides pour pouvoir y élever des chevaux.

15. Le Port. Certain bordant la rivière d'Oise et servant autrefois à l'embarcation des marchandises qui empruntaient la voie des rivières en l'absence de chemins praticables. Sous les bois de la forêt basse de Coucy arrivaient autrefois à cet endroit pour y être embarqués.

16. Le Pré d'Usage. Ancienne prairie communale livrée tout entière autrefois à la vaine pâture à l'usage des seuls bestiaux d'Amigny. Cette prairie a été partagée entre les habitants de cette section le 25 Mars 1790 an IV (archives cab).

17. Le Cracart. Lieu réservé autrefois au dépôt des animaux morts. C'était une

espece de virie qui était fréquentée par les renards, les loups et autres animaux sauvages qu'on pouvait y prendre au piège.

18. La Grenouillère. Endroit marécageux peuplé de grenouilles actuellement encore.

Section B Du Chemin Vert

1. Le Chemin Vert. Ancien chemin mérovingien conduisant à la villa royale de Rouy à celle de Terrais; cette voie a encore actuellement 10 mètres de largeur dans certains endroits.

2. Le Riez à la Vigne. Terrain autrefois planté de vignes; il appartenait aux Cisterciens seigneurs d'Amigny qui y récoltaient un petit vin assez estimé.

3. Le Hayer Malles. Bosquet qui appartenait à la forêt et qui n'existe plus.

4. La Haute Borne. Souvenir d'un monument mégalithique. Terrain plus élevé que ceux qui l'avoisinent.

5. La Glaise. Lieu humide, couvert autrefois de petites flaques d'eau stagnante.

6. La Combelle. Peut-être cette appellation rappelle-t-elle la victoire remportée par les Normands sur les troupes d'Adalhart en 865. Dans tous les cas, si un tumulus a été élevé en cet endroit par les vainqueurs, ce qui est probable, toute trace en a depuis longtemps disparu.

7. La Montagne Manet. Manet, Manois, montagne de la demeure royale, du palais. Monticule situé à quelques centaines de mètres de l'ancienne villa royale.

8. Le Champ de l'Eglise. Propriété de

L'Eglise d'Amigny Rouy avant 1794
9° L'Aulnais. Appelé vulgairement
L'Annois. Certain marécageux et planté d'aubiers.

Section C. Du Village

1° Le jardin de Nauderie. Certain sont la
division et le partage ont donné lieu à de nom-
breux procès et à de longues plaideries.

2° La Rue des Caquettes. Lieu dit appartenant
au précédent. Ainsi nommé du Caquet des personnes
et surtout des femmes qui se sont disputé le jardin
de plaisance.

3° Le jardin de Devant. Ancienne propriété
des Seigneurs de Rouy située devant la porte de
leur château.

4° Moscou. Ancien château des Seigneurs
de Rouy et dans lequel N° de Flangny avait fait
une fabrique de pain en 1795. Le nom de Moscou
lui a été donné par le général Narin l'un des
généralistes et héritiers de N° de Flangny, en souvenir
de la campagne de 1812 qu'il avait faite.

5° Le Puits de la Ville. On son nom d'un
puits que les Seigneurs de Rouy ont fait construire
pour les besoins des habitants du quartier. Ce
puits existe encore.

6° Les Poncelets. Envoit abondant en
sources et couvert de petits ponts pour donner
passage d'une propriété à une autre.

7° La Rue tortueuse. Lieu clos, lieu fermé
de haies vives au milieu duquel se voit encore
l'ancienne ferme des Cisterciens Seigneurs d'Amigny.

8° La Croix. Lieu dit ditonné de sentiers
qui se croisent en tous sens.

9° La Croix Blanche. Une chapelle
occupait autrefois cet emplacement; elle fut
réduite on ne sait comment et a été remplacée
par une croix de couleur blanche. Tout vestige
de chapelle a disparu.

10° Le Presbytère. Ancienne possession de la
cure d'Amigny au milieu de laquelle est bâti
la demeure curiale.

11° La Rue des Celliers. Le chanvre, il n'y a
pas encore longtemps, était cultivé en grand à
Amigny et les ouvriers qui le travaillaient ap-
pellés Celliers habitaient presque tous cette rue
du village.

12° La Bretagne. Lieu public où l'on faisait
les cris de justice. C'est un terrain clos en fente
deux sur le flanc de la montagne où l'on croit que
seul tenu l'Assemblée générale des Prêtres, sous
Charles Chauve en 155. L'assiette et la configura-
tion du sol rendent cette assertion vraisembla-
ble.

13° Le Messard. Terres fertiles produisant des
céréales en abondance.

14° La Rue à Herse. Laine aux charrues,
cette plante textile était surtout cultivée dans ce
canton.

15° Le Champ Chouque. Petite souche.
Ce terrain appartenant au Seigneur, était réservé
pour la culture des plants et des arbustes réservés
pour le bois et le jardin du maître.

16° Le Noyer à Lours ou plutôt allou
terre exempte de tout impôt et de toute redevance.

17° Le Champ de Midi. Dénomination
rappelant quelque oration, à la charge d'annoncer
sous les poutres l'angelus à midi.

Domaine nommé le fons de St Waast sur
lequel les religieux de l'abbaye de ce nom ne
pouraient, attendu l'insignement, exercer la
surveillance nécessaire, vint à pied à Arras
où les religieux qu'il avortet de cet état de
choses accueillirent assez mal sans qu'il
leur venait donner. Ainsi rebute, et homme
se rendit près du tombeau de saint. Hélas, lui
dit-il, si la tombe qui couvre ton corps, comme
chacun sait, ne t'empêche pas de voir à qui
tu passes, et si tu peus d'un grand crédit dans
le ciel, pourquoi ne défends tu pas tes prairies
tes vignes livrées par des méchants au pillage?
Aie pitié de nos armées! Il avait étalé sa
besace sur l'autel, et plein de foi, il attendait
que son vénéré patron exaucât son vœu. Son
dame, le sac se gonfle comme une outre; en le
touchant on aurait senti de la char et des os.
Le paysan s'empresse de retourner chez lui
portant ce précieux fardeau. Arrivé au fons
St Waast il le dépose au milieu du champ.
Vois, dit-il, o grand saint! Comme les bestiaux
ruinent sans pitié ton domaine! A l'instant,
ces animaux, qui paissaient tranquillement,
entrent en fureur grincant des dents et s'atta-
quant les uns les autres, ils se détruisent mu-
tuellement. Les gardiens eux-mêmes sont at-
teints d'une langueur subite et plusieurs
d'entre eux succombent. Depuis lors, le fons
de St Waast fut universellement respecté. (Extrait
de M^r Duignie. Supplément au Novissimum)

On peut donc considérer l'abbé de St Waast
d'Arras comme premier seigneur, en partie, d'Angroy.
(Hollandæ. Acta Sanctorum), et il posséda cette terre jusqu'à

vers 877 époque où elle échut aussi de France,
puisque cette année la même, Charles le Chauve
donne les deux parts de la vigne d'Amigny à l'église
St Corneille de Compiègne.

C'est pendant ce temps que se bâtit la
forteresse de Rufiacum qui a bâti à Chateau fort?
La question n'est pas résolue. Tout ce que l'on
sait d'une manière certaine, c'est que cette villa
royale existait en 858.

En effet la diplomatique de Mabilloy nous
fait connaître que le 10 Avril de cette année,
Charles le Chauve tint son placitum à Rouy. Ce
placitum ou Assemblée générale des Francs fut
très important. On y disputa et on y régla les
affaires générales du royaume. Il eut lieu, eût-on
en plein air, sous des tentes dressées sur une des
pentes douces de la montagne, à l'endroit appelé
aujourd'hui la Bretagne. Ce lieu paraît en effet
propice à la réunion d'une nombreuse assemblée.

Rufiacum bâtie sur la lisière d'une vaste
et giboyeuse forêt, n'existait peut être pas alors à
l'état de forteresse; ce n'était peut être qu'une
villa de plaisance élevée pour les plaisirs de la
chasse et qui ne fut fortifiée que vers 862 ou 865
pour résister aux Normands; car alors ces barbares,
commençant à ravager l'intérieur du royaume,
Charles le Chauve pensa, pour s'opposer à leurs
révastations, à faire élever et à réparer des châteaux
et des ponts sur la Seine, la Marne et l'Oise.
(Annab. Bertin.)

Si donc Rufiacum n'était déjà fortifié, il
le fut en cette circonstance, dans le but d'entraver
la marche des barques normandes qui essayaient
de remonter la rivière, un fort fut élevé sur les bords

gable. Le cours d'eau le plus important après l'Oise en le Rû de Serrais ou ruisseau du Mesnil. L'Erin, comme on l'appelle ici.

C'est un gros ruisseau qui, après avoir fait tourner quelques moulins et alimenté plusieurs usines, traverse la prairie d'Amigny-Rouy de l'Est à l'Ouest et va se jeter dans l'Oise au dessous du pont de Condren, après un cours de 15 à 18 kilomètres.

Ce cours d'eau prend sa source aux environs de Septvaux, canton de Coucy, coule d'abord dans une gorge étroite et sauvage, au milieu de la pittoresque forêt de St-Gobain traverse le village de Baris-aux-Bois, descend à Serrais et se dirige à travers la prairie de Rouy vers l'Oise où il se perd.

Le ruisseau des des Aulnes ou de l'Aulnaie. Ce petit cours d'eau prend sa source dans la montagne Nanet à quelques centaines de mètres des dernières maisons du village, descend dans le Marais, traverse les anciens fossés ou canaux du vieux château mérovingien qu'il alimentait autrefois et va en courant mêler ses eaux à celle du Rû de Serrais. Ce petit ruisseau n'a d'autre importance que le souvenir historique qu'il rappelle.

Le ruisseau de Greve. Ce petit cours d'eau formé de la réunion de plusieurs sources, naît dans la forêt basse de Coucy. Il quitte bientôt le territoire d'Amigny-Rouy et coulant toujours sous la feuillée il traverse les bois de Sinceny, les terres d'Autleville et de Pierremande et va se jeter dans l'Ailette au dessus du Bac commun de Richancourt.

On peut encore citer le ruisseau du Port creusé pour assainir la partie basse de la prairie

Ce cours d'eau reçoit les eaux du Poncellet et se jette dans l'Oise. Il s'appelle le Port.

Le ruisseau du Cordoir qui prend sa source au territoire de Serrais et va grossir le rû du Mesnil.

Forêts et Prairies

La Basse forêt de Coucy ancien domaine du Duc d'Orléans et appartenant aujourd'hui à l'Etat, ne compte pas moins de 320 hectares sur le territoire d'Amigny-Rouy. Cette magnifique propriété, une des plus précieuses du département en couvert de superbes futaies et d'arbres énormes dont la Marine et l'industrie tirent le plus grand parti. L'exploitation de ces bois occupe continuellement une foule d'ouvriers qui trouvent la leur part du quotidien de leur famille pendant l'hiver.

Une immense prairie de 342 hectares arrosée par deux cours d'eau le rû de Serrais et l'Oise, s'étend des bords de cette dernière rivière jusqu'au bas de la colline sur laquelle est situé le village. Son sol produit un foin estimé dans la vente et l'écoulement faciles, tout une source de richesses pour le pays. D'un autre côté, la vaine pâture à laquelle sont soumises ces prairies après l'enlèvement du premier foin, permet d'élever un grand nombre de bestiaux et de faire de nombreux élevés pour les boucheries des villes voisines.

La section de Rouy, sous ce rapport, est bien privilégiée. Depuis un temps immémorial, ses bestiaux profitent seuls et durant toute l'année d'un pâturage de 32 hectares environ qui lui est concédé moyennant la mince redevance de 1200^f. Cette contribution tout au profit de la commune,

est répartie entre chaque propriétaire proportionnellement au nombre de têtes de bétail qu'il envoie à la pâture.

Chapitre II.

Histoire. Époque Romaine. Origine d'Amigny-Rouy.

Longtemps la vraie situation de l'ancien *Rufiacum* a été discutée et controversée. Mais aujourd'hui qu'une étude approfondie et une inspection sérieuse des lieux ont fait découvrir les vestiges de l'ancienne forteresse Carlovingienne, le doute n'en plus permis, et Rouy est bien l'antique et célèbre villa fortifiée où Adalhart a été dégradé. Le village de Rouy-Amigny doit donc son origine à la forteresse ou villa royale, appelée *Rufiacum*, que les derniers rois Mérovingiens ou peut-être les premiers Carlovingiens édifièrent en cet endroit pour le plaisir de la chasse et pour la défense du territoire.

Le château de Rouy était important. On en juge par les vestiges qui nous en restent et il est probable qu'il fut élevé par Charles le Chauve vers l'an 850.

Mais bien avant le 9^e siècle, les Romains ces conquérants de la Gaule, avaient particulièrement jeté les yeux sur les deux monticules qui s'élèvent au sud-ouest du village. Frappés de l'immense étendue de terrain qu'ils dominaient au nord à l'est et au couchant, ils en firent un de

leurs points d'observation, un de leurs principaux postes télégraphiques. La grande quantité de monnaies romaines et de débris antiques qu'on trouve chaque jour dans les flancs de la montagne et aux alentours le prouve suffisamment.

La plus élevée de ces buttes qui mesure 144 mètres au-dessus du niveau de la mer et qui naguère encore était couronnée d'un moulin à vent, en recouverte, à son sommet d'une couche de glaise et d'argile, alors que la composition géologique n'admet sur son versant et dans ses entrailles que du sable et de la terre calcaire. Il est évident que la main de l'homme n'est pas étrangère à cette particularité et que cette argile et cette glaise ont été apportées pour les besoins de la défense et pour la commodité de l'habitation.

Le poste de Rouy a donc eu une certaine importance sous la domination romaine. Semblable à une sentinelle avancée, il commandait et surveillait l'importante position de Condren, l'antique et célèbre *Contraginum* citée par César dans ses commentaires.

Une des routes stratégiques des vainqueurs, la grande voie de Soissons à Tournai, vint dès le commencement, circonscrite en partie le flanc de la montagne, avant de se lancer vers le nord. Cette voie appelée encore aujourd'hui la chaussée Brunehaut franchissant l'Oise sur un pont dont il restait encore quelques vestiges il y a peu d'années et dont les pierres creusées par le temps et par la roue des voitures, gisent maintenant éparses par les chemins et les routes. Pourqu'

n'avoir pas recueilli ces vénérables restes d'un passé glorieux et ne leur avoir pas assigné une place honorable?

Au pied du mont, du côté du sud, les Romains élevèrent un établissement important qui a duré plusieurs siècles et dont on retrouve encore les restes. Ces constructions étaient considérables à en juger par la place qu'elles occupaient, et aujourd'hui encore, il ne se passe pas de jour que la charrue ne mette à découvert une foule de débris de cette époque; fondations, tuiles à rebord, carrelages, monnaies; ces dernières portant généralement l'effigie et le nom de Constance Chlore, de Constantin, son fils de Maximien l'Aurélien, et de Néron. En 1845, un ouvrier en fouillant le sol, découvrit tout près de là un tombeau qui n'avait jamais été ouvert: il contenait un squelette pour lequel était une épée rouillée et un vase en terre cuite. Épée et vase ont été enrichir le musée de Laon.

Chapitre III.

Époque Mérovingienne et Carlovingienne. Noms successifs qui ont porté le village.

L'établissement fondé par les Romains au Sud de la montagne, s'élevait au dessus du chemin qui va actuellement de la voie romaine, à Amigny et qui s'appelle le chemin de Pierromand. Il dura jusqu'à ce que les Francs, ces autres vainqueurs, vinrent occuper le pays.

À cette époque, les chemins étaient rares et les forêts couvraient la plus grande partie du

territoire. Il est à peu près certain, que les Francs, conduits par Clovis, suivirent la voie de Termans à Soissons pour venir attaquer Syagrius qu'ils vainquirent près de là en 486, dans les plaines de Nogent. En passant, ils s'emparèrent de la ville romaine qui se trouvait sur leur chemin et la pillèrent. Mais cet établissement, grâce à sa situation avantageuse sur une des plus grandes voies de la Gaule, se releva de ses ruines et quelques années plus tard, les rois francs, successeurs de Clovis en firent une de leurs fermes royales, Villa publica.

C'est près de cette ferme, dans un terrain appelé aujourd'hui le Clos Boze, qu'en 666 St. Aubert fonda, avec l'assentiment du roi Clotaire III, un monastère qui a prospéré quelque temps, mais qui fut pillé et détruit par les Normands au 9^e siècle. C'est alors qu'il fut réuni au monastère de St. Waast d'Arras dont il dépendait. Cela ressort clairement des annales Bertiniennes. Cette propriété porta dès lors le nom de champ St. Waast, d'où sont venus par corruption les noms de Voat, Boat, enfin Bozes.

Comme la distance qui la séparait d'Arras était considérable, cette terre, à partir de sa réunion à l'abbaye de St. Waast, ne fut plus guère surveillée. Il en résulta qu'elle fut ravagée par des voisins peu scrupuleux; mais grâce à l'intervention particulière d'un pieux habitant d'Amigny, le fief St. Waast finit par être universellement respecté.

« Un paysan du village d'Amigny, au
« dicte de Laon, scandalisé de voir ses voisins
« ravager comme des Madianites les terres d'un

Domaine nommé le fonds de St Waast sur
lequel les religieux de l'abbaye de ce nom ne
pouraient, attendu le besoin, exercer la
surveillance nécessaire, vint à pied à Arras
ou les religieux qu'il avertit de cet état de
choses accueillirent assez mal l'ami qu'il
leur venait donner. Ainsi rebuté, cet homme
se rendit près du tombeau de saint. Hélas! lui
dit-il, si la tombe qui couvre ton corps, comme
chacun sait, ne t'empêche pas de voir à qui
se passe, et si tu jures d'un grand crédit dans
le ciel, pourquoi ne défends-tu pas tes prairies
tes vignes livrées par des méchants au pillage?
Aie pitié de nos armes! Il avait étalé sa
besace sur l'autel, et plein de foi, il attendait
que son vénéré patron exauçât son vœu. Son
dame, le sac se gonfle comme une outre; en le
touchant on aurait senti de la chair et des os.
Le paysan s'empresse de retourner chez lui
portant ce précieux fardeau. Arrivé au fonds
St Waast, il le dépose au milieu du champ.
Vois, dit-il, o grand saint! Comme les bestiaux
ruinent sans pitié ton domaine! A l'instant
ces animaux, qui paissaient tranquillement,
entrent en fureur grincant des dents et s'atta-
quant, les uns les autres, ils se détruisent mu-
tuellement. Les gardiens eux-mêmes sont at-
teints d'une langueur subite et plusieurs
d'entre eux succombent. Depuis lors, le fonds
de St Waast fut universellement respecté. (Extrait
de M^r Piquet. Supplément au Novisodunum)

On peut donc considérer l'abbé de St Waast
d'Arras comme premier seigneur, en partie, d'Amigny.
(Bollandistes. Acta sanctorum), et il posséda cette terre jusqu'à

vers 877 époque où elle échut au roi de France,
puisque cette année la même, Charles le Chauve
donne les deux parts de la dime d'Amigny à l'église
St Corneille de Compiègne.

Vers pendant ce temps que se levait la
forteresse de Ruffiacum, qui a bâti ce château fort?
La question n'est pas résolue. Tout ce que l'on
sait d'une manière certaine, c'est que cette villa
royale existait en 858.

En effet la diplomatique de Habbillon nous
fait connaître que le 10 Avril de cette année,
Charles le Chauve tint son placitum à Bouy. Ce
placitum ou Assemblée générale des Francs fut
très important. On y disputa et on y régla les
affaires générales du royaume. Il eut lieu, eût-on
en plein air, sous des tentes dressées sur une des
pentes douces de la montagne, à l'endroit appelé
aujourd'hui la Brotagne. Ce lieu parait en effet
proprie à la réunion d'une nombreuse assemblée.

Ruffiacum, bâtie sur la rive d'une vaste
et giboyeuse forêt, n'existait peut-être pas alors à
l'état de forteresse; ce n'était peut-être qu'une
villa de plaisance élevée pour les plaisirs de la
chasse et qui ne fut fortifiée que vers 862 ou 865,
pour résister aux Normands; car alors ces barbares,
commençant à ravager l'intérieur du royaume,
Charles le Chauve pensa, pour s'opposer à leurs
dévastations, à faire élever et à réparer des châteaux
et des ponts sur la Seine, la Marne et l'Oise.
(Annals Bertin.)

Si donc Ruffiacum n'était déjà fortifié, il
le fut en cette circonstance. Dans le but d'entraver
la marche des barques normandes qui essayaient
de remonter la rivière, un fort fut élevé sur les bords

de l'Oise, non loin du pont romain qui traversait
cette rivière. Les vestiges de ce fort sont encore
parfaitement visibles au lieu dit la Montee ou la
Hotte. Ils forment un quadrilatère légèrement en
relief de quarante mètres de développement
sur ses faces et sont entourés de fosses presque comblées
et mesurant encore huit mètres de largeur. On
y trouve des substructions à peine recouvertes de
gazon. On voit même à la couche superficielle
du sol que la construction qui s'y éleva fut détruite
par le feu. Des essais de fouilles qui y ont été tentés
ont mis à découvert des briques et des pierres
calcincées. Ce fort, annexe de la villa royale
de Rouy, à laquelle il était relié par un chemin
dont on voit encore les traces, eut le même
sort que la forteresse elle-même: il fut pris et
brûlé par les Normands, comme nous allons le
voir.

Dans le but d'entraver la marche de ces
barbares du nord et d'opposer une barrière à
leurs incursions, Charles le Chauve avait jeté
les yeux sur le pont et sur le château de Rouy.
Une bonne garnison fut placée dans la forteresse,
et un grand seigneur qui avait toute la confiance
du roi, Adalhart, comte de Ternois et oncle de
la reine, fut chargé de la commander et de défendre
tout le pays jusqu'à la Seine.

Ce chef trahit-il la confiance de son maître?
ne fut-il pas combattu par les Normands, ou même les
favorisa-t-il? On ne saurait le dire, mais les
troupes franques furent vaincues et les Normands
entrèrent dans le monastère de St-Denis qu'ils
pillèrent en 865.

À la nouvelle de ce désastre, le roi qui se

trouvait à Quierzy, s'avance aux informa-
tions jusqu'à Compiègne. Les renseignements
qu'il recueillit furent, à n'en pas douter, peu
favorables à Adalhart puisque nous le voyons
remonter de suite à Rouy et enlever à ce chef
malhabile le commandement qu'il lui avait
donné et les honneurs dont il l'avait comblé.
Il en usa de même, à l'égard des ses proches pa-
rents Hugues et Berthier parce qu'ils n'avaient
rien fait d'utile contre les Normands. (Dnn. Herbin.)

Mais la réscation du comte Adalhart
et de ses collègues ne saura pas Ruffiacum, car
tous les autres seigneurs qui leur succédèrent
furent impuissants à défendre la forteresse qui
tomba en 868 probablement au pouvoir des
pirates du nord. Ceux-ci la détruisirent de fond
en comble! (« A Normannis eversum fuit, Ruffia-
cum utitur ») (Dom Germain)

Avant de disparaître, cette demeure
royale avait encore reçu le 29 Août 867, la visite
de Charles le Chauve qui par une charte signée
dans ce palais disposa en faveur de l'abbé de St-
Denis, de Chassus, de ses deux églises et des
foires et marchés de cette localité, à la charge
par le donataire d'y fonder un monastère. (D. Bouquet)

Longtemps les vestiges de Ruffiacum ont
été cachés aux yeux des savants et des antiquai-
res. Les derniers, ne pouvant reconnaître dans
le château de Rouy appelé Roscou, aucune
trace d'analogie avec la forteresse carolingienne,
voulurent bien et trouver ailleurs cette villa
célèbre.

Mais aujourd'hui, ainsi que nous l'avons
dit plus haut, le doute n'est plus permis et la

lumière est faite. N^o Warville après de conscien-
cieuses recherches, a découvert, il y a quelques an-
nées, les restes de ce chateau fort. Il les décrit ainsi.
« Limites par un chemin d'une largeur pro-
« digieuse au nord, par la rue et le ruisseau du
« Ratonneau à l'est, par lauelle dite du jardin
« Foucart à l'Ouest, et par un champ appelé le
« jardin d'en bas au Sud, ces vestiges consistent
« en deux quadrilatères contigus, mais de grandeurs
« inégales, dont le plus grand a les angles tronqués
« et en canaux dont quelques uns sont encore
« très larges et très profonds. Le terrain sur ces
« vestiges se trouvent est situé en face du pont
« de Rouy; il est en pente, mais deux ruisseaux
« venant à des niveaux différents, étaient
« chargés d'alimenter les fossés; deux niveaux
« d'eau ont donc pu être aussi établis pour la
« défense. Le ruisseau supérieur est le Ratonneau.
« Il est facile. L'inférieur se nomme le ru des
« Aulnes ou de St-Aulnaie. C'est un joli petit
« ruisseau; il vient de la montagne Harot
« (Monsie, montagne de la demeure du palais), et coule
« parallèlement au chemin vert qui allait
« de la Villa de Rouy à celle de Servais. Les plus
« larges canaux, comme à Auteville, entourent
« le plus petit carré. L'analogie de ces vestiges
« avec ceux de Bailly (Auteville) est frappante. Seule-
« ment si l'on se demande où se prenaient les
« eaux qui durent remplir les fossés de Bailly,
« car l'eau est bien basse pour avoir jamais
« pu les desservir; au jardin Foucart (Rouy) l'on
« cherche après la digue qui devait, sur la
« moitié de la longueur au nord, retenir les
« eaux, de manière à leur faire remplir les

canaux de cette villa, mais cette digue est allée,
avec une mérovingienne, avec la chaussée romaine
qui traversa la prairie et dont on ne voit plus
rien du tout. »

« On trouve journellement dans les enclos du
« jardin Foucart, de longues épingles que l'on
« croit avoir été des épingles à cheveuse, ainsi
« que des petites boules rondes ou à facettes.

« Un étang, piscine ou vivier, était adjacent.
« Il n'en existe plus qu'une partie fort restreinte,
« en plein milieu du large chemin aux
« formes mérovingiennes ou barbares qui par-
« tait de la villa royale pour se diriger vers le
« nord. »

« Les chemins, les maisons, les arbres, les
« ruisseaux même et bien plus les haies qui
« servent de clôture à six ou huit parties plus
« ou moins étendues de l'emplacement de
« l'ancienne maison royale, n'ont pas peu
« contribué à en soustraire les restes à l'œil
« investigateur des antiquaires. »

La simple inspection du sol, prouve que ce
terrain n'a jamais été fouillé: il est resté tel
que l'ont laissé la guerre et le temps et il n'y a
ici rien d'étonnant puisqu'on a ignoré jusqu'à
ces derniers temps l'existence de ces vestiges. Le jour
où des fouilles seront pratiquées sur l'emplacement
de cette villa, la pioche mettra à découvert
bien des richesses archéologiques.

Nous avons vu que le domaine de St-Waast
d'Amigny relevait du monastère de St-Waast d'Arras
qui avait établi une prévôté au Clos Rouge. Mais
l'abbaye de St-Waast d'Arras passa au roi Charles
le Chauve en 866. En effet cette année-là, les

lumière est faite. M. Harville après de consciencieuses recherches, a découvert, il y a quelques années, les restes de ce château fort. Il les décrit ainsi.

« Limités par un chemin d'une largeur prodigieuse au nord, par la rue et le ruisseau du Ratonneau à l'est, par lauelle dite du jardin Foucart à l'Ouest, et par un champ appelé le jardin d'en bas au Sud, ces vestiges consistent en deux quadrilatères contigus, mais de grandeur inégale, dont le plus grand a les angles tronqués et en canaux dont quelques uns sont encore très larges et très profonds. Le terrain sur ces vestiges se trouvent en face du pont de Rouy; il est en pente, mais deux ruisseaux venant à des niveaux différents, s'étaient chargés d'alimenter les fossés; deux niveaux d'eau ont donc pu être aussi établis pour la défense. Le ruisseau supérieur est le Ratonneau. Il est faible. L'inférieur se nomme le ru des Aulnes ou de l'Aulnaie. C'est un joli petit ruisseau; il vient de la montagne Harvet (Monsieur, montagne de la demeure, du palais), et coule parallèlement au chemin tort qui allait de la Villa de Rouy à celle de Servais. Les plus larges canaux, comme à Autreville, entourent le plus petit carré, l'analogie de ces vestiges avec ceux de Bailly (Autreville) est frappante. Seulement si l'on se demande où se prenaient les eaux qui durent remplir les fossés de Bailly, car l'oise est bien basse pour avoir jamais pu les desservir; au jardin Foucart (Rouy) l'ail cherche après la digue qui devait, sur la moitié de la longueur, au nord, retenir les eaux, de manière à leur faire remplir les

canaux de cette villa, mais cette digue est allée, avec une mérovingienne, avec la chaussée romaine qui traversa la prairie et dont on ne voit plus rien du tout. »

« On trouve journellement dans les enclos du jardin Foucart, de longues épingles que l'on croit avoir été des épingles à cheveuse, ainsi que des petites boules rondes ou à facettes.

« Un étang, piscine ou vivier, était adjacent. Il n'en existe plus qu'une partie fort restreinte, en plein milieu du large chemin aux formes mérovingiennes ou barbares qui partait de la villa royale pour se diriger vers le nord. »

« Les chemins, les maisons, les arbres, les ruisseaux même et bien plus les haies qui servent de clôture à six ou huit parties plus ou moins étendues de l'emplacement de l'ancienne maison royale, n'ont pas peu contribué à en soustraire les restes à l'œil investigateur des antiquaires. »

La simple inspection du sol, prouve que ce terrain n'a jamais été fouillé: il est resté tel que l'ont laissé la guerre et le temps et il n'y a rien d'étonnant puisqu'on a ignoré jusqu'à ces derniers temps l'existence de ces vestiges. Le jour où des fouilles seront pratiquées sur l'emplacement de cette villa, la pioche mettra à découvert bien des richesses archéologiques.

Nous avons vu que le domaine de St-Waast d'Amigny relevait du monastère de St-Waast d'Arras qui avait donné une prévôté au Clos Bouc. Mais l'abbaye de St-Waast d'Arras passa au roi Charles le Chauve en 866. En effet cette année-là, les

Chapitre IV.

Amigny-Rouy jusqu'à la Révolution de 1789.
Sa Seigneurie

Les puissants châtellains de Coucy étaient Seigneurs d'Amigny, en partie probablement dès le 12^e siècle. Nous voyons en effet, qu'en 1168, Guy IV de Coucy donna à l'abbaye de St-Vincent de Laon, une ferme située à Rouy. Un acte de 1207 signé par Renaud IV Châtelain de Coucy, fait don à la maladrerie de Chauny du bois de la Portelle situé vers l'Amigny. En 1236, Enquerrand III de Coucy, fut arbitre dans une contestation qui s'éleva entre le Seigneur d'Amigny et le chapitre de St-Quentin dont il fit border le bois. Ainsi jusqu'en 1399, la maison de Coucy fut maîtresse de la Seigneurie d'Amigny qu'elle tenait probablement du roi de France et qu'elle céda alors au monastère de Villeneuve-les-Boissons comme nous le verrons ci-après.

1^{re} Seigneurs d'Amigny.

- 1139 Robert d'Amigni.
- 1170 Jean Chevalier d'Amigny. Eut un fils nommé aussi Jean qui fut un des bienfaiteurs de l'abbaye de St-Eloi Fontaine.
- 1178-1194 Simon d'Amigny. Eut un fils nommé Simon.
- 1194-1228 Jean II, chevalier d'Amigny.
- 1228-1241 Simon Chevalier d'Amigny qui épousa Elisabeth et eut pour fils Raoul.

- 1263 Raoul d'Amigny.
- 1273 Pierre Lersy Seigneur d'Amigny.
- 1300 Jean d'Amigny qui avait épousé Marguerite de Courmont.
- 1399 Les Religieux Cisterciens de Villeneuve-les-Boissons. Outre cette Seigneurie qui était riche et puissante, on comptait à Amigny deux fiefs importants.

1^{er} Le fief Piât dont les principaux seigneurs furent:

- 1413 Jean de Sinceny, homme d'armes, licencié en droit canon.
- 1450 Renaud de Sinceny, et en 1539 Jean de Vaulx qui avait épousé Anne de Sout le Honde. Cette dernière étant devenue veuve, vendit ce fief au seigneur de Héricourt Seigneur de Rouy. Les deux fiefs n'en firent plus alors qu'un seul.

2^o Le fief du Noz. Cette terre avait été vendue d'abord par Marie d'Amigny à Robert Denicourt sire de Bleiancourt (Ann. du Dioc. de Soissons l'abbé Decheux), puis achetée par Raoul et Pierles qui l'attribua au Collège qu'il fonda à Paris en 1313 sous le nom de Collège de Pierles.

Quelques mots ici sur Raoul et Pierles nous paraissent indispensables.

Raoul et Pierles naquit en 1269 à Pierles et Rovers canton de Craismes. L'origine de cet homme célèbre est des plus obscures: on assure même qu'il descendait de ces serfs émancipés qui avaient obtenu le bienfait de la liberté. Ayant embrassé la carrière du barreau, il exerça d'abord sa profession dans la ville de Laon; puis il se fit à Paris. Là il fit une fortune rapide et en 1310

il était trésorier du roi Philippe le Bel, sans qu'on sache à quoi il dut ce poste éminent. C'était un jurisconsulte distingué et il devint l'ami et le conseiller intime du roi qui le combla de faveurs et de richesses. Le procès des Templiers surtout le rendit célèbre car sa déposition pesa d'un grand poids dans la condamnation de cet ordre illustre.

Rasul, d'accord avec sa femme Jeanne de Chatel, consacra une grande partie de son immense fortune à des œuvres de charité; il fit de nombreux dons aux monastères et aux églises.

La principale œuvre de Rasul fut la fondation du collège de Presles à Paris en 1313, pour l'instruction des enfants de la commune, mais il ordonna qu'à défaut de sujets capables de remplir les places, elles seraient accordées à des jeunes gens des lieux voisins situés dans le diocèse de Soissons et surtout dans les villages où il possédait des terres.

Cette grande faveur et ces grands biens dont jouissait Rasul lui créèrent des envieux et des ennemis. Il fut accusé par eux d'avoir empoisonné Philippe le Bel. On le mit en prison; mais un arrêt du parlement de décembre 1315 le reconnut et le proclama innocent. Il fut mis en liberté, et tous ses biens qui avaient été confisqués, lui furent restitués. Le roi Philippe le Long pour le redresser l'annoblit lui et toute sa postérité. Rasul de Presles mourut en 1331 (Bulletin de la Société Acad. de Laon. tome IV. 1854)

Il est certain, qu'en vertu de la donation

de Rasul de Presles, les enfants pauvres de la paroisse d'Amigny avaient droit au Collège de Presles.

2^e Seigneurs de Rouy

Rouy était un fief important. Les seigneurs ont toujours habité, il est probable, le modestes château qu'on appelle aujourd'hui Moscon. C'est dans cette demeure bâtie en 1725 par messire Jean François de Lignères, que M^r. de Marigny avait établi en 1789, une fabrique de faïence.

Parmi les Seigneurs de Rouy, nous citons les suivants:

1232 Clarambaud, chevalier de Ruffi, petit fils de Clarambaud de Montchâlons

1247 Clarambaud II, seigneur de Rouy, fils du précédent.

vers 1540 Antoine de La Fons, écuyer, seigneur de Rouy, archer des ordonnances du roi, chambellan du duc de Berry. Il avait épousé Marie de Mailly.

Nicolas de La Fons, son fils, seigneur de Rouy, conseiller du roi, lui succède.

1605 Adrien de La Fons, seigneur de Rouy, Petit Essigny et Mortain, chambellan du duc de Berry.

vers 1622 Antoine de La Fons, chevalier, seigneur de Rouy et de la Herminette, capitaine de 50 hommes des ordonnances du roi. Il laissa trois fils dont deux furent tués au service du roi, en servant dans l'artillerie. Le troisième

vers 1645 Charles de La Fons, seigneur de Rouy
et de la Mesnaye. Ce seigneur qui commandait
dans le régiment de Guise, fut du siège de
cette ville par les Espagnols en 1656. Ses
vaillances, sa vaillante conduite et force
des ennemis à lever le siège. Ceux-ci
exaspérés de l'échec qu'ils avaient subi, mi-
rent le feu à la ville avant de se retirer
et détruisirent et brûlèrent, pour se venger,
le château de la Mesnaye à Vadencourt
qui appartenait à Charles de La Fons.

(Histoire de Guise par l'abbé Picheur)

1650. Georges de Héricourt, seigneur de Rouy,
et de Wasigny. Famille très noble et
très ancienne qui remontait, dit-on, à
Charlemagne. Ses armes étaient: d'argent
à la croix de sable, chargée de cinq coquil-
lages d'argent. (Bull. de la Soc. Acad. de Laon, tome 4, pag. 113)

1676 Alexandre de Héricourt, seigneur de
Beaurepas et Louis de Héricourt seigneur
de Wasigny.

1718 Jean François de Lignères, écuyer, seigneur
de Rouy et de Rasterville; épouse Marie
Anne de Nassarie. C'est lui qui fait bâtir
le château actuel de Rouy, en 1725.

1750 Louis de Lignères, écuyer, seigneur de Rouy

1765 Anne Ledere, dame de Rouy, veuve de

1787 Jean François de Breuille.

1788 Anne Louis Jean de Harigny, dernier
seigneur de Rouy, épouse la fille d'Anne Ledere,
Jeanne Louis de Breuille. Ce seigneur périt sur
l'échafaud en 1794.

Le mouvement d'affranchissement commu-

nal qui avait commencé par les villes aux
11^e et 12^e siècles, se propagea moins rapidement
dans les campagnes. Pourtant, sur la fin du
13^e siècle, beaucoup de villages, et même des plus
petits, jouissaient des franchises municipales,
et formaient des communes.

Les habitants d'Amigny Rouy pensèrent
tardivement à réclamer leur liberté; encore ne
l'obtinrent-ils qu'en partie et les concessions
qui leur furent faites, furent-elles fort res-
treintes. Au commencement du 14^e siècle,
alors que les paroisses voisines étaient affran-
chies, les habitants de Rouy-Amigny se voyant
seuls dans la servitude, réclamèrent près des
chanoines de la cathédrale de Laon, desquels la
seigneurie relevait, et demandèrent leur affran-
chissement. Le chapitre fut d'abord de mauvaise
oreille, mais il finit par se décider à quelques
concessions dont la plus importante fut la sup-
pression de la main morte, moyennant cent
sous forts de rente (Mellorville).

Mais nous arrivons à l'époque où la
seigneurie d'Amigny va changer de maître. Un
demi siècle plus tard, en 1390, Ezquienand VII sire
de Coucy, fonde à Villeneuve les Soissons, un
monastère dans lequel il désire être enterré. Il
dote cet établissement de biens et de revenus
considérables. Il lui donne entre autres la terre
et seigneurie d'Amigny, avec toute justice, cens
et droits casuels. Cette fondation qui eut des jours
prosperes, ne dura cependant pas jusqu'à 1793.

Le 12 Mai 1781, le monastère des Célestins
de Villeneuve fut supprimé par M^{gr} de Callegrand
archevêque de Reims, à la suite d'une bulle du

1778 D'Origny
de Colliancourt
seigneur de Rouy
ville de Chateaufort
Coudy

pape du 30th 1770, et des lettres patentes du
14 Mai 1789.

Les biens de cet ordre religieux furent réunis
au Collège St Nicolas de Soissons, à la charge
par ce dernier, de payer la valeur de 16 picquets
de blé froment à la fabrique de l'église St Quentin
d'Amigny, pour le soulagement des malades de la
paroisse et pour l'instruction des enfants pauvres.
L'Archevêque de Reims fonda en même temps au
même Collège, deux bourses au profit des enfants
nobles des paroisses ou l'abbaye possédait des biens.

« Au décret d'extinction et suppression des
monastère et couvent des Célestins de la Sainte
Trinité de Villeneuve et union et application des
biens et revenus et dépendants en faveur du
diocèse de Soissons à des usages pieux, rendu
par M^r par et évêque duc de Reims. Le 12
Mai 1781, dûment signé, scellé, enregistré en
la cour du parlement de Paris le 4 Août
de l'année suivante 1782, et insinué, contrôlé
et registé au greffe des insinuations ecclésiasti-
ques du diocèse de Soissons, le vingt cinq
Septembre de la même année, a été extrait
ce qui suit. »

Article cinquième

« Nous unissons au Collège de St Nicolas
de la ville de Soissons, les biens et revenus
qui suivent :

« 1^o La terre et seigneurie d'Amigny Rouy
diocèse de Laon, avec moyenne et basse justice
laquelle union faite aux conditions

« 1^o De payer annuellement pour le soulage-
ment des pauvres aux fabriques des églises pa-
roissiales ci-dessous énumérées, à la paroisse

« d'Amigny, diocèse de Laon, le prix de seize pi-
quets de blé froment à la dite paroisse &c. »

Article Septième.

« Les aumones attribuées aux diverses paroisses
énumérées au présent décret seront appliquées
par préférence au soulagement des pauvres ma-
lades et incurables consacrées à faire instruire les
pauvres enfants dans l'écriture et la lecture. »

« Le receveur de la fabrique rendra chaque
année compte de cette partie de son administra-
tion, en présence des Sieurs Curé et des anciens
marquillers comptables et du Syndic actuel de
la paroisse et des Syndics sortis d'exercice, lesquels
auront droit d'assister à l'audition desdits comp-
tes. »

« L'évaluation des prestations des blés et au-
mones accordées aux divers établissements qui
aux termes du présent décret, doivent être payées
en argent, sera fixée chaque année, par le
prix moyen du marché de la ville de Soissons,
des trois premiers Jambes du mois de Décembre,
sur la note qui sera délivrée, suivant l'usage
au greffe de la police de ladite ville, lesdites
prestations et aumones seront toutes en blé froment,
évalué à la mesure de Soissons et payées
avant jour de Noël de chacune année.

« La moitié desdites prestations attribuées aux
fabriques des paroisses, pour le soulagement des
pauvres, sera payée par les divers établissements
qui en sont chargés par le présent décret, au
jour de la fête de Noël de chaque année, à
commencer du jour de Noël qui suivra l'enregis-
trement du décret, et la totalité, lorsqu'ils
seront en jouissance pleine des portions des

truite, la première église d'Amigny Rouy. Peut-être le chapitre de St. Quentin qui au 12^e siècle possédait des bois à Amigny, en fut-il le fondateur. Cette hypothèse toute vraisemblable, expliquerait du moins, pourquoi l'église d'Amigny a été dédiée à St. Quentin.

La partie principale de la construction actuelle qui comprend la tour du clocher, les murs de la nef et quelques restes du transept sud appartient à la fin du 15^e siècle. Mais cette église a subi depuis bien des remaniements et des transformations. Ainsi la nef a été restaurée en 1686, les bas côtés reconstruits en 1687, le chœur et le transept remaniés en 1701. C'est même cette dernière partie du monument qui a le plus souffert; car à la suite de cette restauration nécessitée par nous ne savons quelle catastrophe, le sanctuaire qui se terminait en abside, n'a pas été rétabli et la longueur de l'édifice en a été diminuée d'autant. Les deux transepts, il ne resta que quelques pans de mur au midi et une fenêtre flamboyante qui a perdu tous ses ornements.

Ces travaux furent exécutés aux frais des décimateurs: du chapitre de Laon pour les deux tiers, et du curé pour l'autre tiers. Il y eut même contestation à ce sujet, entre le gros et le petit décimateur, et le chapitre de la cathédrale de Laon, qui disposait de la cure, dut recevoir le curé en droit commun, pour l'obliger à payer le tiers de la dépense. C'est ce qui résulte d'une pièce écrite de la main même du curé M^r Gressier, et intitulée « Précis de mon affaire. » 1768 (Arch. communab.)

La tour du clocher ainsi que le transept sud, ont seuls un caractère architectural bien tranché. Les proportions écrasées de ce clocher

flanqué aux angles de Contreforts aux tonds lepersus; ses baies petites et obtuses. La porte principale ornée de moulures anguleuses qui descendent de la pointe de l'arc jusqu'au sol, indiquent l'époque ou l'ogive, après avoir produit des chefs-d'œuvre du moyen âge, s'abandonnait pour ainsi dire et va bientôt disparaître pour faire place au plein cintre de la Renaissance. La fenêtre du transept sud possédait primitivement des meneaux qui se ramifiaient dans le tympan en ornements flamboyants. Meneaux et ornements ont disparu, enlevés par le temps, ou plutôt encore, par le vandalisme de l'insensible réparation.

Pour entrer dans l'intérieur de l'église, on franchit un petit porche dont l'ordonne et les volutes ioniques portent la date de 1687. Ce petit portique qui n'offre rien de remarquable, était peut-être dans l'abond abrité par un auvent: on croit en remarquer des traces.

Excepté la tour du clocher qui forme avant corps, et a une travée des bas côtés sud, les voûtes sont partout vides; elles sont remplacées par de grossiers plafonds reculant à peine une grosse charpente. Les fenêtres carrées et à plein cintre des bas côtés ne laissent pénétrer dans la nef qu'une lumière douteuse. La chaire, les autels secondaires avec leurs retables et les fonts baptismaux sont plus que médiocres. Le maître autel seul, avec son tabernacle tournant à quelque valeur. C'est une imitation du style Louis XV. Il est surmonté d'un Christ fortement janséniste.

Le plan de l'église est celui de la basilique latine à trois nefs, avec transepts, mais sans

truite, la première église d'Amigny-Rouy. Peut-être le chapitre de St. Quentin, qui au 11^e siècle possédait des bois à Amigny, en fut-il le fondateur. Cette hypothèse toute vraisemblable, expliquerait du moins, pourquoi l'église d'Amigny se dit dédiée à St. Quentin.

La partie principale de la construction actuelle qui comprend la tour du clocher, les murs de la nef et quelques restes du transept sud appartient à la fin du 15^e siècle. Mais cette église a subi depuis bien des remaniements et des transformations. Ainsi la nef a été restaurée en 1686, les bas côtés reconstitués en 1687, le chœur et le transept remaniés en 1701. C'est même cette dernière partie du monument qui a le plus souffert; car à la suite de cette restauration nécessaire par nous ne savons quelle catastrophe, le Sanctuaire qui se terminait en abside, n'a pas été rétabli et la longueur de l'édifice en a été diminuée d'autant. Les deux transepts, il ne resta que quelques pans de mur au midi et une fenêtre flamboyante qui a perdu tous ses ornements.

Ces travaux furent exécutés aux frais des vicimateurs: du chapitre de Laon pour les deux tiers, et du curé pour l'autre tiers. Il y eut même consultation à ce sujet, entre le gros et le petit vicimateur, et le chapitre de la Cathédrale de Laon, qui disposait de la cure, dut recevoir le curé en droit commun, pour l'obliger à payer le tiers de la dépense. C'est ce qui résulte d'une pièce écrite de la main même du curé M^r Gressier, et intitulée « Précis de mon affaire. » 1768 (Arch. communab.)

La tour du clocher ainsi que le transept sud, ont seuls un caractère architectural bien tranché. Les proportions écrasées de ce clocher

flanqué aux angles de Contreforts aux bords lepersons; ses baies petites et obtuses; la porte principale ornée de moulures anguleuses qui descendent de la pointe de l'arc jusqu'au sol, indiquent l'époque ou l'ogive, après avoir produit ses chefs d'œuvre du moyen-âge, s'abâtardit pour ainsi dire et va bientôt disparaître pour faire place au plein cintre de la Renaissance. La fenêtre du transept sud possédait primitivement des meneaux qui se ramifiaient dans le tympan en ornements flamboyants. Meneaux et ornements ont disparu, enlevés par le temps, ou plutôt encore, par le vandalisme de l'insensible réparation.

Pour entrer dans l'intérieur de l'église, on franchit un petit porche dont l'arc et les volutes ioniques portent la date de 1687. Ce petit portique qui n'offre rien de remarquable, était peut-être dans l'abîme abrité par un auvent: on croit en remarquer des traces.

Excepté à la tour du clocher qui forme avant corps, et à une travée des bas côtés sud, les voûtes sont partout vides; elles sont remplacées par de grossiers plafonds reculant à peine une grossière charpente. Les fenêtres carrées et à plein cintre des bas côtés ne laissent pénétrer dans la nef qu'une lumière douteuse. La chaire, les autels secondaires avec leurs retables et les fonts baptismaux sont plus que médiocres. Le maître autel seul, avec son tabernacle tournant à quelque valeur. C'est une imitation du style Louis XV. Il est surmonté d'un Christ fortement janséniste.

Le plan de l'église est celui de la basilique latine à trois nefs, avec transepts, mais sans

abbaye. Nous avons vu comment l'église d'Amigny Rouy avait perdu cette indispensable partie de toute église régulière. Cette disposition lui donne la forme désagréable d'un T.

Les dimensions, dans œuvre, sont 38 mètres de long et 18 de large au transept. Les bas côtés adossés à la nef, sont reliés à cette dernière par huit arcades ogivales, très irrégulières et dont les deux premières, de chaque côté, sont plus larges et plus élevées que les quatre dernières. Ces arcades grossièrement taillées, reposent sur de lourds pilastres carrés aux angles desquels un maçon de bonne volonté, a voulu essayer quelques bizarres et grossières représentations.

Cette nef a été restaurée au moins dans sa partie supérieure, en 1686, comme l'indique le chiffre, gravé sur le cartouche qui surmonte la paroi de sa muraille.

Ni sculptures, ni peintures ne décorent les murs de l'église. Deux pierres tombales dont les caractères gothiques, usés par le temps, sont presque complètement effacés, gisent l'une devant l'autel de la Vierge, l'autre au portail même de l'église. Sur cette dernière se voit une femme, enveloppée d'un long manteau: aux quatre coins sont gravés des armes. Cette pierre recouvrait assurément les restes d'une des dames de Rouy.

En effet l'état civil de la commune nous fait connaître: 1°. que dame Angélique Charlotte de Bichon, épouse de messire Louis de Héricourt décéda le 22 Octobre 1710 et fut inhumée dans la chapelle de la St^e Vierge. 2°. que dame Jeanne de Héricourt épouse de messire François de Héricourt, trépassa le 9 février 1713 à l'âge de 80 ans et fut enterrée dans la chapelle de Notre Dame. 3°. que dame

Marie Anne de Nassary femme de messire Jean François de Lignières, chevalier seigneur de Marteville et de Braucpas mourut le 21 février 1750 et fut ensevelie dans la chapelle de la Vierge. L'autre pierre tumulaire qui n'a pas été remplacée appartient probablement aussi à l'un de ces tombeaux.

Un reste de vitrail du 15^e siècle occupe une partie de fenêtre du bas côté Sud, tandis qu'une verrière toute moderne et sans valeur artistique, représentant St^e Quentin dans la prison, orne la chapelle de ce titulaire de l'église. Une statue du même saint siège dans une niche au fond de la chapelle, des armoiries en décoraient le socle.

La Cure et les Curés

La cure d'Amigny-Rouy relevait du chapitre de Notre Dame de Laon qui avait droit de présentation. Les deux tiers de la dîme appartenaient aux chanoines et le curé possédait le tiers. Malgré une convention de clause et de forme, des contestations s'élevèrent bien souvent entre le gros et le petit décimateur, et ce dernier se vit obligé, bien des fois, d'entrer en procès avec le chapitre pour défendre ses droits méconnus.

L'état civil nous donne les noms des curés qui ont desservi l'église d'Amigny-Rouy à compter de 1675.

1°. Praige Cl. Praige était déjà curé d'Amigny en 1675, il mourut en 1702. A eut pendant qu'il occupait la cure, de longs démêlés avec le chapitre de Notre Dame de Laon au sujet des

rimés qui faisaient partie de la dot de la cure; il fut même contraint de signer, avec les chanoines en 1689, un traité qui était loin d'être avantageux pour lui et que la plupart de ses successeurs refusaient de reconnaître. De là de nombreuses difficultés entre le curé et le chapitre. Il est à croire que si le curé Raige signa ce traité, ce fut pour être déchargé de son tiers contributif dans la dépense de restauration du chœur et du Cancel de l'église qui menaçaient déjà ruine à cette époque. En 1698, le curé déjà vieux tomba malade. Ne pouvant plus remplir les fonctions de son ministère, il demanda et obtint un aïeul, le sieur Leborgne Louis qui exerça, qu'en qualité de commis pour la discharge de la cure. Leborgne était chanoine de St Louis du chapeau de Lafère: il mourut à Amigny et y fut inhumé le 28 juillet 1700.

2. Lefèvre François. (1700-1720) Lefèvre François qui lui succéda, ne vint prendre, on ne sait pourquoi, possession de la cure qu'en 1701. Durant cet intervalle, l'église d'Amigny, fut desservie par un sieur Pelletier, chanoine de St Louis du chapeau de Lafère. M. Lefèvre occupa la cure 20 années. Il mourut dans son presbytère à l'âge de 52 ans et fut inhumé le 21 Août 1720 par le sieur Warest curé de Barisis, assisté de Pierre François Botté curé de Charmes et Danizy, chanoine de St Louis du chapeau de Lafère et de Charles Piche, prêtre aussi chanoine de la dite église et vicaire de la paroisse de Lafère.

3. Courderoy Charles (1720-1743) Son successeur, Courderoy Charles, fut un homme très estimé; il occupa la cure d'Amigny Rouy jusqu'à 23 années. Il mourut à la fleur de l'âge

(il n'avait pas 50 ans), et emporta la réputation d'un bon et digne prêtre, d'un homme de bien. Il fut inhumé le 29 Août 1743, par le veyen du vicariat de Lafère qui était curé chanoine de St Montain, en présence de Courmetz curé de St Gobain, Denoreux de Saint Chery (Sinceny) et Dubuisson de Serrais Reuillet, Robin curé de Tierremande, desserv la paroisse pendant la vacance de la cure.

4. Genteur Charles. (1743-1749) Genteur Charles Nicolas prend possession de la cure un mois après sa nomination. Pendant ce temps Robin de Tierremande continua son desservice. Genteur fut curé d'Amigny-Rouy pendant six ans: il mourut le 28 Septembre 1749. Il fut inhumé dans le chœur de l'église le lendemain, par Nelle curé veyen du vicariat de Lafère, en présence de Jacques Antoine Courmetz curé de St Gobain, Dubuisson curé de Reuillet Serrais, Robin de Tierremande, De Harly de Tollembray, Gautier de Richancourt, Pellicier de Coucy la Ville et Gobi de Champs. Pendant la vacance de la cure, la paroisse est desservie par les curés voisins, de St Gobain, Reuillet et Barisis.

5. Gressier (1749-1771) Gressier qui occupa la cure de Rouy-Amigny jusqu'à 22 ans, fut presque toujours malade. Aussi fut-il suppléé dans ses fonctions par ses confrères voisins, par Dom Albert Berton religieux de Barisis, par Jacques Moitier, chapelain de la manufacture royale de St Gobain, par Tadaux curé de Pegauter, Gérard religieux Capucin du couvent de Lafère, Désalleux curé de Tierremande, le veyen père Archange de Corbie gardien du couvent des capucins de Lafère. Enfin, la maladie continuant toujours, au mois de juillet 1770, on lui adjoignit

